

Les membres de notre parti et moi-même jugeons que le député a mésestimé l'intelligence des électeurs à revenu moyen. A mon avis, les députés du Nouveau parti démocratique se sont abaissés et ont desservi leur cause. Le chef de ce parti tient un langage ambigu. Il s'en prend à des programmes destinés à améliorer le sort des pauvres et il soulève une classe contre une autre. Son dessein, en choisissant ces exemples faussés, est précisément de soulever le groupe à revenu moyen contre les pauvres.

Le chef du parti prétendu de gauche semble prêt à recourir à de pareilles tactiques. Nous voyons maintenant la véritable nature de cette politique de polarisation. Encore une fois, il choisit les exemples les plus fictifs dans la gamme des revenus moyens pour souligner une hausse marginale. Nous nous demandons si les néo-démocrates croient pouvoir obtenir des votes de cette façon en reniant tout ce qu'ils prônent depuis 10 ans. Leur chef croit-il vraiment pouvoir compter cyniquement sur les tactiques de polarisation?

Il fut un temps où les socialistes essayaient d'utiliser de façon constructive les tactiques de polarisation. C'était lorsqu'ils tentaient de polariser les pauvres contre les riches pour faire valoir leur point et obtenir pour eux quelque soulagement. Or, maintenant, ils ont gravi un échelon; ils s'efforcent de polariser les gens à revenu moyen contre les pauvres.

Une voix: Ce sont les politiques économiques du gouvernement qui font cette œuvre.

L'hon. M. Munro: Je ne saurais dire ce que les Néo-démocrates pensent qu'ils vont gagner en popularité. Dans tous les cas, bien des gens à revenus moyens ne sont pas disposés à appuyer le Nouveau parti démocratique. Même s'ils croient à ce parti, ils vont se dire qu'il s'agit là d'une initiative tellement désespérée et cynique qu'ils ne pourraient en approuver les tactiques.

M. Gilbert: Nous parvenons à vous toucher.

L'hon. M. Munro: Les néo-démocrates disent qu'ils m'atteignent. C'est vrai. Je veux qu'ils fassent de même un de ces jours dans une réunion publique devant la population du Canada et les personnes à revenu moyen qu'ils manipulent cyniquement aujourd'hui pour s'assurer leur appui et qui leur servent de prétexte pour justifier leur intention de voter contre le bill. Ils n'auront pas beaucoup de succès, je pense.

J'aimerais leur faire part de certaines de mes expériences avec les gens à revenu moyen du pays. J'ai parcouru le pays et je me suis entretenu avec bon nombre de ces personnes. Je reconnais que certaines d'entre elles, apparemment celles à qui le Nouveau parti démocratique prête l'oreille, sont mécontentes de perdre les allocations familiales, mais, après réflexion, elles m'ont dit être prêtes à y renoncer en partie ou en totalité, si cela devait apporter une aide tangible aux gens moins fortunés qu'elles. Elles ont ajouté, bien sûr, qu'il faudrait alors que les riches perdent aussi toutes leurs prestations. C'est justement ce que prévoit le bill. Ces personnes savent qu'un trop grand nombre de travailleurs gagnent un revenu insuffisant, ce qui ne les encourage pas à travailler. Elles savent que les échelles de salaires ne tiennent pas compte du nombre des personnes à charge, mais uniquement de la valeur du travail aux yeux de l'employeur.

Elles savent que le salaire du travailleur ne suffit pas si celui-ci a des responsabilités familiales, ce qui le décourage de travailler et ne l'incite guère à rester au sein de la population active. Elles savent que cet homme est tenté de

devenir un assisté social. Elles savent que celui qui touche un revenu marginal doit recevoir plus d'aide. Elles sont prêtes à se joindre aux autres Canadiens qui tâchent de remédier à la situation et de faire place à l'initiative au sein du régime d'assistance et de compenser les lacunes des lois sur le salaire minimum en prévoyant un supplément de revenu au père d'une nombreuse famille.

Les gens à revenus moyens sont prêts à y aller de leur écot pour que cela se fasse. Ils savent que le chef de famille qui gagne \$5,000 vit au Canada de nos jours au seuil de la pauvreté. Ils savent que c'est surtout du travailleur non syndiqué qu'il faut nous préoccuper. Il n'a pas de syndicat pour le représenter. Ces gens sont aussi au courant de la loi sur le salaire minimum. Bon nombre d'entre eux savent que cette loi ne vient en aide qu'aux célibataires et aux personnes mariées qui n'ont pas d'enfants. Mais même aussi bas que puisse être le revenu de ces travailleurs à faible revenu, quels que soient les bénéfices tangibles qu'ils tirent en fait de la loi sur le salaire minimum, le revenu est diminué par rapport à tout ce qui ressemble à un salaire convenable chaque fois qu'un enfant naît dans la famille. Ces travailleurs à revenu moyen savent que ce n'est qu'en relevant les niveaux de salaire minimum au-dessus du niveau des prestations d'assistance sociale que les gens seront réellement incités à travailler. Ils savent qu'on ne peut y parvenir que par une mesure législative prévoyant un supplément de revenu en fonction d'un plus grand nombre d'enfants. Dès que nous aurons une mesure de ce genre, nous pourrions raisonnablement augmenter les niveaux de nos salaires minimum et peut-être attaquer ensemble effectivement la pauvreté.

• (1550)

A cet égard, voyons les niveaux de salaires minimum de certaines provinces, y compris celles dont le gouvernement est du parti néo-démocrate. J'en choisirai une en particulier, le Manitoba. Elle prévoit un salaire minimum de \$1.65 de l'heure. Extrapolant en se fondant sur une semaine de 40 heures, cela donne \$66 par semaine. Comment, pourrions-nous demander, un chef de famille peut-il en vivre? Combien cela fait-il par an? Cela fait \$3,452 par an. Pourquoi ce chef de famille n'aurait-il pas recours à l'assistance publique? Dans cette province, le niveau du salaire minimum abaisse les taux d'assistance publique et les rend insuffisants.

En vertu de la mesure législative, si un homme a trois enfants dont, disons, deux de plus de douze ans et un de moins de douze ans, nous pouvons lui accorder un supplément de \$666 par an. De ce fait, et grâce à une loi plus réaliste sur le salaire minimum, on porterait au moins cet individu au seuil de la pauvreté. Nous devons certainement tous convenir que, envisageant la mesure en fonction des possibilités des lois sur le salaire minimum, il serait pratiquement impossible de s'attendre qu'elle résolve les problèmes du gagne-petit ayant des charges de famille. Elle ne peut concerner que les célibataires et les ménages sans enfants. Mais nous pouvons disposer d'une politique réaliste pour lutter contre la pauvreté grâce à la combinaison de la loi sur le salaire minimum et du FISP, ce qui créerait un revenu supplémentaire, ainsi que je viens de l'indiquer, et contribuerait, en même temps, à inciter vraiment les gens à continuer à travailler au lieu de s'en remettre au bien-être social. Une pareille combinaison permettrait de surmonter le problème le plus ardu, sur lequel le Canada et ceux qui se préoccupent de la pauvreté butent depuis des années.